

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	LACROIX LONGUES DISTANCES
Raison sociale de l'entreprise	SAS
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports ¹	Ci-jointe la licence communautaire
Département d'établissement de l'entreprise	VAL D'OISE

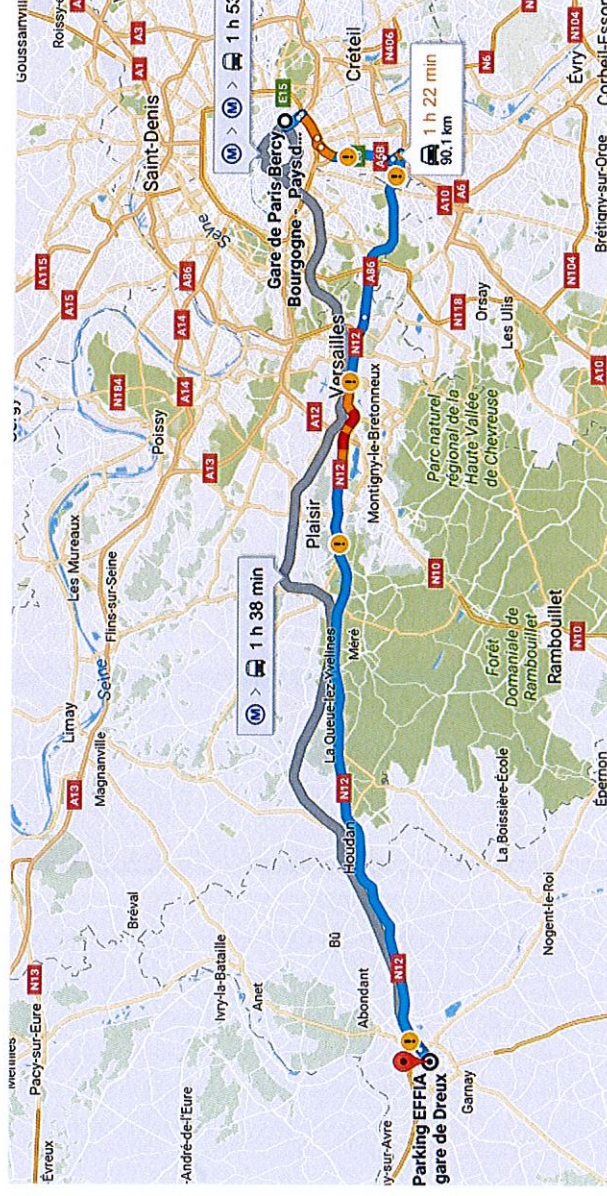
Liaison déclarée	
S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : • Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré • Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés • Diminution de temps de parcours d'au moins 10% • Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarés	
Origine² de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	PARIS BERCY, 48 bis Boulevard de Bercy 75012 Paris Point GPS Google Maps : 48.838424,2.382411
Destination³ de la liaison (adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)	DREUX GARE SNCF Point GPS Google Maps : 48.731938, 1.370676

¹ « Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

² Extrémité 1 de la liaison concernée

³ Extrémité 2 de la liaison concernée

Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce jointe : N° 1 Nom du fichier : Annexe 1 : Plan de la desserte PARIS DREUX
Temps de parcours (en heures et minutes)	01H45
Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire	Pièce jointe(s) : n° 2 Nom du fichier : "Annexe 2 - Fiche Horaire PARIS DREUX" 48 places maximum proposées par trajet Fréquence quotidienne avec une exploitation annuelle 365 jours/an $48 \text{ places par car} * 6 \text{ trajets jour} * 365 = 105\,120 \text{ places maximales}$



Origine :

- PARIS BERCY 48 bis Boulevard de Bercy 75012 Paris, France
- Point GPS Google Maps : 48.838424, 2.382411

Destination :

- DREUX GARE SNCF Place de la Gare
- Point GPS Google Maps : 48.731938, 1.370676

Distance selon Via Google maps : 90 kms

ANNEXE 2 – Fiche horaire Paris Dreux : demande d'autorisation ARAFER du 07/03/2017

Jour de fonctionnement	Paris – Dreux		Dreux – Paris	
	Aller		Retour	
	Matin	Après midi	Matin	Après midi
Lundi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Mardi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Mercredi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Jeudi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Vendredi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Samedi	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Dimanche	09h15	14h00 18h45	07h00	12h00 16h00
Fréquence	3 aller - retour / 365 jours / an			